

Agriculture et Révolution tunisienne : Une dimension territoriale

الفلاحة والثورة التونسية: البعد ترابي

Agriculture and Tunisian Revolution: A territorial dimension

ALOUÏ Sofien ^{*1}

Date de réception : 02/ 02/ 2022 - Date d'acceptation : 16/ 03/ 2022 - Date d'édition : 01/ 06/ 2022

الملخص:

تبقى مسألة شريحة الفلاحين والفلاحة بوجه عام في قلب السجال حول المسار الثوري التونسي. نحاول في هذا المقال تتبع مظهرات الاحتجاج ومساءلة أبعاده الترابية. يركز المقال أولاً، على المؤشرات الاجتماعية للزراعة التونسية والفقر الإقليمي كعوامل تولد التهميش وتشير الاحتجاج. وثانياً، يحاول التحليل اتباع السياقات الزمنية والمجالية للاحتجاجات التي شارك فيها الفلاحون بين عامي 2010 و 2020 مع التركيز على حالة ولاية جندوبة كمجال ملاحظة. وأخيراً، يهدف الى فهم نطاق التمثيل والاستعادة السياسية للتراب الريفي في السياق الثوري والانتقالي.

الكلمات المفتاحية: الهامشية الفلاحية - الثورة التونسية - الاحتجاجات - الفلاحون - التمثيل - المقاومة الترابية.

Abstract :

The peasant question and that of agriculture, in general, are at the heart of the controversy surrounding the Tunisian revolutionary process. We try to understand the expression and question the territorial dimension of the protest. Our analysis first focuses on the social indicators of Tunisian agriculture and regional poverty as factors generating marginality and provoking protest. Secondly, the analysis attempts to follow the temporalities and spatiality of the protests with a peasant presence between 2010 and 2020 with Jendouba as a particular field of observation. Finally, it proposes to understand the scope of representativeness and the political recovery of the rural world in the revolutionary context.

Keywords : faming marginalization, Tunisian Revolution, contention, peasantry, representation, territorial resistance

Résumé :

La question paysanne et celle de l'agriculture en général sont au cœur de la polémique autour du processus révolutionnaire tunisien. Nous essayons de décortiquer la manifestation et d'interroger la dimension territoriale de la protestation. Notre analyse porte en premier sur les indicateurs sociaux de l'agriculture tunisienne et la pauvreté régionale comme des facteurs qui engendrent la marginalité et provoquent la protestation. Ensuite, l'analyse tente de suivre les temporalités et les spatialités des protestations à présence paysanne entre 2010 et 2020 avec Jendouba comme terrain

* Auteur correspondant.

¹ ALOUÏ Sofien, Institut Supérieur des Sciences Humaines de Jendouba, Labo BICADE LR-18ES13. Université de Manouba, tunisie

particulier d'observation. Enfin elle propose de comprendre la portée de la représentativité et la récupération politique du monde rural dans le contexte révolutionnaire.

Mots clés : Marginalité paysanne – Révolution tunisienne – protestation -Paysannerie – Représentation – Résistance territoriale

Introduction

Quels que soient nos avis sur le bilan et les acquis de la Révolution tunisienne, elle avait le mérite de donner la parole au plus large pan de catégories sociales disparates pour s'exprimer sur leurs maux et leurs revendications sociales et politiques directement via la protestation ou indirectement par le biais des instances de médiation politique ou de société civile. Qu'en est-il à propos de l'agriculture et des ruraux ? La polémique qui porte sur tout le processus et sur la légitimité de l'appellation « révolution » puise ses origines dans les déceptions ; les contournements ; les difficultés économiques et sociales de la période transitoire ; la fin drastique et le basculement vers les violences et les guerres civiles dans le voisinage arabe (Syrie ; Yémen ; Libye et dans une moindre mesure en Égypte). Le processus révolutionnaire, qui était, paraît-il, au début, une réponse à la marginalité, bascule tôt vers de vagues polémiques politiques reléguant le social en deuxième rang. C'est le constat largement partagé depuis un certain temps. Une quête au repositionnement général des élites sociales et des revendications corporatistes l'emporte rapidement. Il est dès lors légitime de s'interroger dans ce contexte, sur la nature de la marginalité sociale et spatiale et sa réponse contestataire en l'occurrence chez la paysannerie tunisienne et suivre ses rythmes ; sa spatialité ; ses temporalités et ses types de représentations.

Notre propos dans cet article, n'est pas d'apporter un jugement sur le processus révolutionnaire, mais plutôt d'analyser le triptyque problématique : marginalité ; paysannerie et protestation dans la Tunisie postrévolutionnaire et sa dimension territoriale. Ainsi, le processus révolutionnaire déclenché largement fin 2010 et qui perdure à nos jours onze ans après n'est-il pas un simple cadre ou un contexte, mais plutôt une composante interactive de la problématique choisie. Dans quelle mesure ce processus était-il une réponse à la marginalité en général et de la marginalité paysanne en particulier et dans quelle mesure peut-il exprimer une résistance territoriale ? Quelles spatialités et quelle temporalité peut-on distinguer dans le mouvement contestataire affichant une implication ou une adhésion paysanne directe ou indirecte ? Quelles formes de représentations du monde paysan tunisien telles qu'elles apparaissent dans l'encadrement ou l'adhésion aux protestations ?

I- La question paysanne était-elle à l'origine de la Révolution tunisienne ?

Plusieurs auteurs tunisiens en l'occurrence les ruralistes s'accordent à attribuer une origine rurale à la révolution tunisienne (Elloumi Md 2013 ; Ayeb H ; Gana A 2013 ; Daoud A 2011). Ils se basent sur le fait que les espaces et la population qui ont déclenché ses prémices fin décembre 2010 et que la population des cités populaires dans les grandes villes comme Sfax et Tunis qui y a adhéré massivement sont originaires d'espaces ruraux. Le bastion de déclenchement des manifestations était certes, dans un premier temps en 2008, dans le bassin minier de Gafsa et, en fin 2010 à Sidi Bouzid, était la région des Steppes tunisiennes qui concentre les plus élevés taux de pauvreté et de chômage en Tunisie. La région concernée est marquée par une vocation agricole et une ruralité dominante. L'adhésion des classes moyennes et des citoyens au mouvement contestataire dans sa propagation a ajouté une certaine ampleur et une généralisation des revendications sociales, mais a

plus ou moins occulté la place des ruraux et des paysans et leurs frustrations dans la manifestation du mécontentement. On parlait même d'une « confiscation » du social par le politique et par le « biais urbain » (Elloumi M. 2013 ; Camau **Michel**, Vairel **Frédéric (dir.)** 2015). La complexité de la question révolutionnaire tunisienne dévoile une dimension territoriale profonde et un emboîtement d'échelle de la marginalité dans ses manifestations ; ses ancrages et ses réponses.

La modernisation de l'agriculture tunisienne a misé tôt depuis l'indépendance sur l'intensification et la conversion des systèmes productifs vers des activités plus marchandes et plus rentables dans un souci d'assurer la sécurité alimentaire et d'extraction de la plus-value pour financer le développement et soutenir les autres secteurs économiques (Elloumi Md 2018). Un processus qui s'insère dans la continuité par rapport à un processus historique long et profond déclenché par la colonisation agricole (Poncet J. 1962). Le bilan aux niveaux régional et local reste mitigé et s'accompagne de disparités et d'inégalités sociales et des effets de marginalisation de périphérie (Belhedi A 2013 ; Ayeb H et Buch R 2019). Cette marginalisation est largement tributaire des processus inégalitaires de régionalisation politique et économique. C'est ce qui a renforcé la primauté de l'axe littorale et les activités économiques non agricoles et leurs espaces aux détriments des régions à dominance rurale et a vocation agricole avec une faible industrialisation des régions de l'intérieur (Tizaoui H 2018).

Toutefois, de profondes mutations sont repérables au niveau des structures et des systèmes de production agricoles : une modernisation et une conversion partielle des systèmes de production et de reproduction par le biais de la mécanisation et de l'insertion généralisée dans l'économie de marché. Des mutations initiées par l'action de l'État et reléguées par le privé avec une large adhésion de l'agriculture familiale (Gana A 2008). Le dualisme de l'agriculture tunisienne hérité de l'époque coloniale a laissé la place peu à peu à une intégration plus ou moins généralisée à l'économie marchande et aux filières agroalimentaires, mais a ouvert la voie à un nouveau dualisme qui touche la capacité de modernisation et d'accès au marché (Elloumi 2018). Une large frange de la société paysanne qui, jusqu'à l'indépendance, vivait-elle au rythme des saisons et conservait ses modes de régulations autarciques s'est trouvée poussée à la conversion ou au départ à l'exode rural (Attia H 1986). Ainsi les transformations et les restructurations de l'agriculture (l'irrigation ; l'adoption de l'élevage de race ; de nouveaux assolements ; accès au crédit ; mécanisation.) ont été accompagnées des mutations du monde rural avec des disparités spatiales importantes faisant appeler les effets de proximité géographique et sociale et par extension territoriale (Dupuy C., Torre A. 1998). En fait, les espaces ruraux ne subissaient plus le même sort et ne profitent pas des réseaux régionaux et nationaux de transport ; de services et d'information d'une manière équitable. Des capacités d'intégration et d'intensité des flux proches sont largement inégalitaires face aux processus et enjeux de la métropolisation avec un gradient qui reflète les inégalités régionales du littoral vers l'Ouest et la frontière algérienne (Hayder A. 2006).

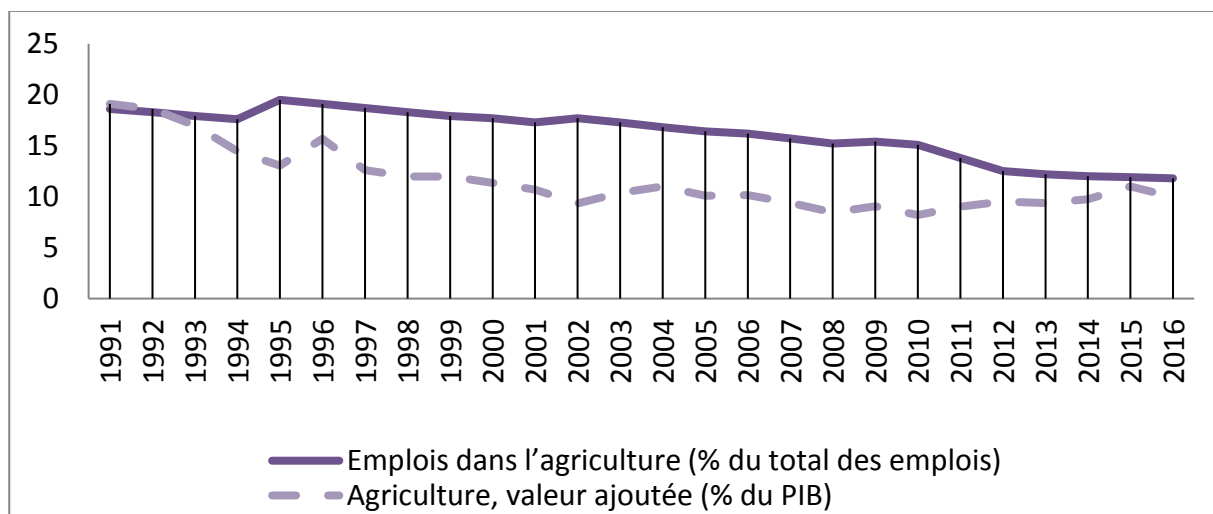
Face à un tournant de conjoncture qui marque le début des années quatre-vingt-dix (Gammar M 2018), les paysans tunisiens, en majorité de petits exploitants (plus de 80%), semblent subir leur sort avec beaucoup d'inquiétude et se sentent marginalisés davantage et laissés pour compte. En fait, le désengagement de l'État depuis l'adoption du plan d'ajustement structural (PAS) en 1986 se traduit par le recul de la subvention et la fonction productive au profit du privé. Malgré la tendance privative la réticence du privé à investir dans les activités agricoles productives et non rentières se confirme. Le salariat agricole souffre d'une faiblesse structurale en nombre et rémunération (35.7% de l'emploi agricole en 2012). Longtemps vivant à la marge du système clientéliste politique cristallisé autour de l'ancien régime avant 2011 et profitant des aides sociales acheminées sous sa

tutelle presque exclusive, le salariat agricole et la population rurale qui en dépend a perdu une source de revenu même éphémère. L'interprofession reste déficiente et fragile. Ainsi, les difficultés sociales s'accumulent et les autres secteurs économiques n'arrivent plus à endiguer le gouffre et l'emploi industriel depuis les années quatre-vingt-dix accumule de sa part ses difficultés et offre moins de chance d'embauche pour les migrants ruraux.

Malgré un bref épisode collectiviste des années soixante (1964-1969) l'inspiration libérale moderniste l'emporte et s'est traduite par une privatisation progressive et un démantèlement des structures productives étatiques. Cette vision a discrédité l'agriculture familiale et ses potentialités productives environnementales et sociales sans pour autant réaliser des performances durables dans le secteur organisé ou dans la grande exploitation privée. Le constat fait toujours état de sous-exploitation du potentiel productif et employant dans ces grandes structures (Cherif A. 1999). L'agriculture familiale souffre de sa part d'une forte pression sur le patrimoine foncier avec la faiblesse des moyens de production, mais elle adopte des systèmes de régulation et une multifonctionnalité complexe avec une pluriactivité qui touche la moitié des exploitants.

Une fonction sociale de *refuge* de l'agriculture, explique les fortes densités rurales, même en zones marginales et pauvres surtout au Nord et Centre ouest. En termes d'emploi, la part de l'agriculture tend à la baisse d'une manière tendancielle, mais il faut noter que cette part dans l'emploi général est restée supérieure à la contribution de l'agriculture dans le PIB national. On peut considérer que la marge qui apparaît entre les deux courbes sur le graphique n° 1 correspond bel et bien à la charge sociale et confirme cette fonction refuge de l'agriculture. L'évolution encours tend à rapprocher le taux de l'emploi (10%) à la part du secteur dans le PIB (8%) en 2016. D'autant plus, une tendance à la progression de l'informalité de l'emploi est confirmée avec 52% de l'emploi dans l'ensemble du secteur agricole privé (touchant 58% du salariat agricole privé et 50% non-salariés) contre 33% du secteur non agricole (Ben Cheikh Nidhal 2013). S'agit-il d'une *décharge* sociale ou d'une aggravation de la précarité sociale ? Les difficultés enregistrées dans le tourisme et l'industrie manufacturière et non manufacturière depuis 1990, invitent à écarter la thèse de la simple décharge sociale. Elles dévoilent les signes d'une crise profonde qui débute à partir de 2007 (Blanc Pierre 2007) et remet en question tout le modèle de développement économique national avec ses configurations territoriales.

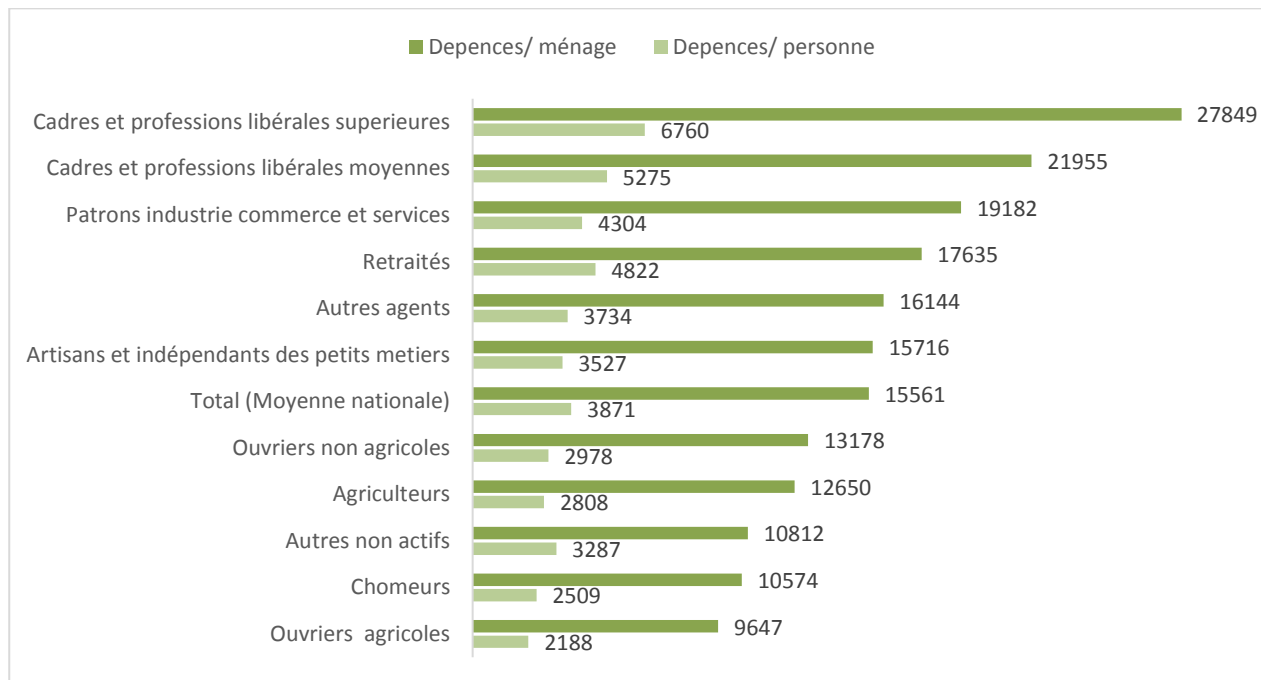
Figure 1 : L'évolution de l'emploi et de la valeur ajoutée de l'agriculture de 1991 à 2016



(Source de données INS)

Toutefois, cette capacité de régulation sociale de l'agriculture tunisienne n'arrive pas à atténuer la précarité sociale telle qu'apparaît sur la figure n° 2 : On enregistre dans l'agriculture les plus faibles dépenses au niveau de la consommation comme indice de lecture des revenus et leurs allocations et le niveau de vie en rapport. Les exploitants et ouvriers agricoles côtoient la catégorie des chômeurs et ouvriers non agricoles au bas d'échelle. Même s'il faut nuancer cet indice de précarité par l'autoconsommation et la trésorerie interne ou l'épargne familiale et la contribution des gros exploitants. Les revenus et les dépenses de ces derniers n'arrivaient pas à tirer le niveau vers le haut ou atténuer les écarts. En 2010, les exploitants agricoles représentent 9.5% de la population totale et 12.3% de la population pauvre. Les ouvriers agricoles représentent respectivement 1.9% et 3.5% (INS)

Figure 2 : Dépenses annuelles moyennes par personne et par ménage selon la classe socioprofessionnelle en 2015 (DT).



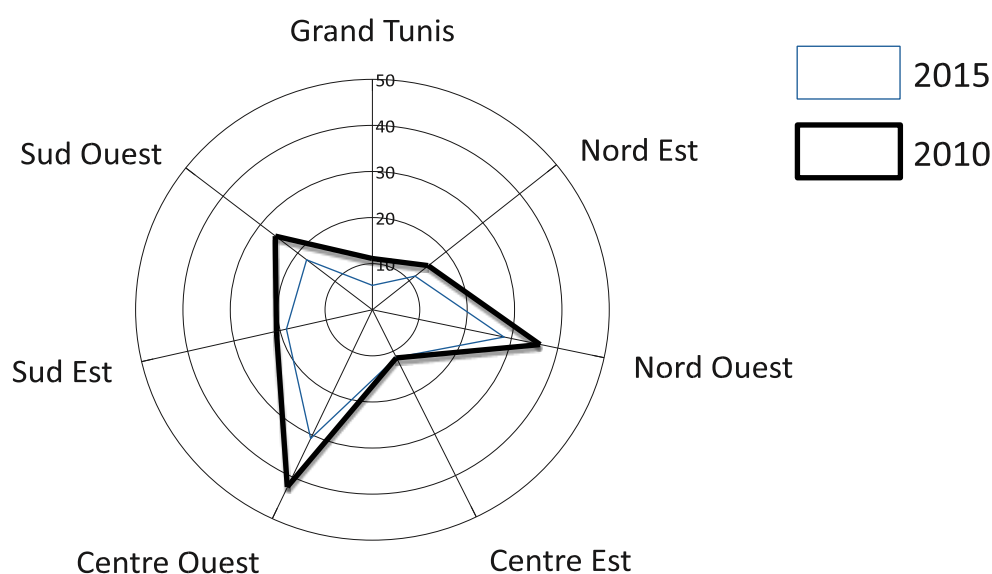
(Source de données INS 2015)

Par ailleurs, les régions de l'intérieur, surtout à l'Ouest du pays, aux vocations agricoles nettes cumulent les taux les plus élevés de pauvreté selon les données de l'INS de 2010 et 2015 (figure 3). Les taux de 2015 attestent un recul relatif par rapport aux taux de 2010, mais la répartition régionale reste constante. Les deux régions du Centre-ouest et Nord-ouest sont les plus touchées. Il y'a là, ce qu'on peut appeler un emboîtement d'échelle net de marginalité sectorielle et socio spatiale. On y trouve une relation complexe entre l'agriculture et le monde paysan d'une part et les inégalités territoriales d'autre part : Les régions agricoles ou à dominance rurale sont les plus touchées par la pauvreté selon les données récentes de l'INS (INS 2021). Ces régions pauvres étaient selon plusieurs auteurs le point de départ des événements déclencheurs de la Révolution tunisienne et continue à abriter des mouvements sociaux de contestation toujours actifs depuis 2011 et qu'on se propose d'analyser l'ampleur ; la spatialité et les temporalités dans la deuxième partie.

En Tunisie postrévolutionnaire, les protestations paysannes et rurales faisaient souvent partie d'une mobilisation locale et/ou régionale revendiquant ce qui est devenu le slogan fédérateur qui réunit et sépare paradoxalement « développement et emploi ». Pourtant, dans les localités à vocation agricole, au Nord-ouest et Centre du pays surtout, il est fréquent que les revendications rurales et

agricoles proprement dites l'emportent. Les manifestations prennent souvent un style commun rarement violent et ce en coupant les routes principales liant leurs villes et localités à l'extérieur choisissant ainsi un auto-enfermement et profitent d'une couverture médiatique plus ou moins abondante. On dispose de riches informations rapportées mensuellement et annuellement par le *Forum tunisien des droits économiques et sociaux* (FTDES) et publiées périodiquement sur son site. Parfois, les manifestations prônent des messages symboliques comme porter le drapeau algérien et observer à plusieurs reprises des marches vers la frontière algérienne ou brûler les offrandes solidaires des associations caritatives qui déferlent dans les régions pauvres sous forme d'un « tourisme solidaire ».

Figure 3 : répartition régionale de la pauvreté en Tunisie entre 2010 et 2015



(Source de données INS)

II- Spatialité et temporalité des protestations paysannes et leurs dimensions territoriales

Le mouvement protestataire fait partie des mouvements sociaux et s'exprime dans le temps et l'espace. Cette inscription spatiale reproduit la complexité des enjeux de l'appropriation de l'espace comme produit social enjeu d'appropriation et de territorialisation. Elle traduit la fracture sociale entre les marginaux et les élites sociales dominantes, et elle débouche horizontalement sur une fracture territoriale entre espaces marginaux et centres (urbains surtout). Le fait de venir manifester au « centre » ou l'occuper partiellement par le sit-in incarne bien une réappropriation symbolique de l'espace. C'est une manifestation contre la marginalité et une mise en cause des rapports centre-périphérie et des rapports de pouvoir corollaires jugés discriminatoires et indignes.

Les protestations concernées sont largement médiatisées sur les médias classiques ou sur les réseaux sociaux. Elles prennent l'ampleur et s'organisent davantage avec leurs slogans scandés et représentations en présence des médias surtout les chaînes de télévisions et radios et parfois s'achèvent vite avec leur départ. Là, on dispose d'une abondante source d'information récupérable facilement sur internet, mais présente un enjeu méthodologique pour le chercheur géographe. Le *Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux* (FTDES) initié en 2011 fournit une base de données sur les mouvements sociaux en Tunisie et publie périodiquement des rapports mensuels

et annuels sur ces mouvements avec une quantification régionale sommaire et brute mais qui fournit de la matière riche pour l'analyse. Bien que cette quantification se limite à distinguer entre protestation individuelle et protestation collective par gouvernorat sans intégrer systématiquement les motifs, l'examen minutieux des textes de ses rapports peut faire ressortir des traits majeurs pour l'analyse. Ainsi, les gouvernorats qui enregistrent le plus de nombre de protestations appartiennent le plus aux régions de l'intérieur là où l'agriculture prédomine dans l'économie et l'emploi comme les gouvernorats de Sidibouazid ; Kairouan ; Kasserine ; Kef ; Siliana et Jendouba. Le slogan le plus scandé dans ces manifestations régionales lie « *tachghil wa tanmia* » littéralement « emploi et développement ». Ces régions déplorent leurs taux élevés de chômage et le mal développement perçu surtout comme le manque d'infrastructure et de diversification des tissus économiques dont l'Etat est sensée être premier responsable. Paradoxalement, il est difficile, dans ces protestations régionales, de distinguer le sectoriel du territorial. Mais, c'est la dimension territoriale qui l'emporte vite même si l'élément déclencheur de la protestation a été en rapport direct avec l'agriculture. Le cas de Jendouba est pris comme terrain local d'observation témoin dans cette analyse avec considération de l'emboîtement d'échelles des niveaux supérieurs.

L'expression de la frustration et l'aspiration à de meilleur sort des générations futures, qui ne passe pas par l'agriculture, dévoile la misère et la précarité de la marginalité doublement perçue et vécue : socio-économique d'une part et régionale territoriale d'autre part. La précarité sociale et territoriale se solde par une pression sur les ressources et une précarité environnementale. Protester d'une manière collective, c'est exprimer une résistance territoriale et dire que le chômage et la pauvreté ne sont pas une fatalité régionale, mais sont l'incarnation de l'échec flagrant d'une régionalisation politique et d'un modèle de développement jugé inégalitaire (BELHEDI A. 2012, DAOUD A. 2011). À Jendouba, à plusieurs reprises les régions frontalières, à Fernana et Ain Drahem, observent des marches vers la frontière algérienne et portent même le drapeau algérien acte symbolique d'auto-négation de la nationalité tunisienne qui les marginalise. Mais cet acte symbolique, n'est au fond, qu'une réaffirmation identitaire territoriale et un rappel pacifiste du « droit digne de citoyenneté » et de « l'appartenance au territoire national » tel qu'exprimé par les protestants.

Les protestations reconnues comme strictement paysannes ou liées à l'agriculture apparaissent souvent dans les périmètres irrigués par suite des interruptions perpétrées de l'accès à l'eau d'irrigation ou par suite des catastrophes naturelles (inondation ; chute de grêle...). Des événements qui ruinent les revenus sans une efficace politique d'assurance ou d'indemnisation avec un fort endettement auprès des banques et des prestataires de services. Les gouvernorats de Jendouba, Sidi Bouazid, Kasserine, Beja et Kairouan offrent les exemples par la récurrence et le maintien du rythme contestataire. D'autres protestations marquent des filières spécifiques face à l'aléa du marché comme le lait ; les dattes ; les agrumes ; les tomates et récemment l'huile d'olive. Ces filières stratégiques ont connu un désengagement de l'Etat et une implication graduelle de l'investissement privé. La logique du marché dominait les mécanismes de soutien et de régularisation jadis affaire exclusive de l'Etat et qui ont subi un recul net comme suite l'application du Plan d'Ajustement Structural dans l'Agriculture (Le PASA) depuis son adoption à la fin des années quatre-vingt du siècle dernier. La perturbation des circuits de distribution et de transformation agroalimentaire continue à peser lourd sur les revenus des paysans confinés dans le maillon le plus faible des chaînes de valeurs et des filières agroalimentaires au profit des autres acteurs impliqués.

Les protestations prennent une forme qui rappelle le comportement des agriculteurs européens face à la surproduction et aux régimes des quotas de la PAC : faire couler le lait dans les égouts ou en pleine rue ou au bord de la Medjerda ; jeter des quantités de tomates ; de dattes ; de piments devant le siège des chefs-lieux des gouvernorats et des commissariats régionaux de développement agricole (CRDA) ; organiser des cortèges de marche en engins agricoles (tracteurs et moissonneuses-batteuses) et avec des vaches au centre-ville (à Jendouba à titre d'exemple en 2018). Ces genres de protestation sont généralement encadrés (syndicalisés) et s'adressent souvent au siège du gouvernorat plutôt qu'à la CRDA et y siègent en sit-in prolongés souvent comme le sit-in « *Jendouba veut un vrai développement* » à partir de janvier 2019 et qui a perduré plus de quatre mois. Les manifestations paysannes les moins organisées jouent sur la solidarité de proximité de leurs villages et préfèrent les coupe-routes plus ou moins de courte durée surtout sur les grands axes de routes nationales et régionales. Ces coupe-routes agissent comme une généralisation symbolique de la marginalité et d'enclavement. Une pratique fréquente qui met en accent le lien fort entre la marginalité et la faible accessibilité et rappelle les maux de la mobilité dont souffrent les populations rurales.

Le mouvement contestataire est-il aussi inscrit dans le temps, dans la durée ; avec une concentration saisonnière et des rythmes annuels faisant du mois de janvier un mois de mécontentement. Il convient dès lors de distinguer des temporalités, et il est possible d'énumérer au moins deux grandes phases depuis le déclenchement de la révolution fin 2010 :

-De 2010 à 2014 : Dans cette période qui marque l'apogée de la vague révolutionnaire et s'inscrit dans ses slogans et son discours dominant et même dans ses formes de mobilisation plus ou moins spontanée et concertée, le mouvement contestataire social prend un caractère général et territorial avec de larges solidarités et complicités syndicales et partisans. La forme la plus répandue était les grèves régionales et locales par alternance et par contagion. La marginalisation est pointée du doigt et le développement est prôné dans sa globalité territoriale. La question paysanne se trouvait néanmoins victime de saupoudrage et de confiscation politique ou noyautée.

- De 2014 à 2020 : Dans cette période c'est le corporatisme qui l'emporte. Des grèves sectorielles sans trop de solidarité inter-secteurs arrivent à imposer des rythmes contestataires avec une large solidarité interne face à un État « affaibli », privé de sa ceinture sociale et en quête de légitimité et de paix sociale, et qui se proclame démocrate et contre la répression. La solidarité professionnelle sectorielle interne provoque cependant une désolidarisation régionale et nationale. Chaque corps et chaque secteur mène seul son combat pour ses revendications. Localement, une perception de frustration chez les secteurs marginaux qui n'arrivent plus à imposer leurs revendications et leurs droits provoque des actes limités de violence juste pour faire entendre la voix. C'est cette deuxième phase de temporalité contestataire qu'a vue l'émergence d'un mouvement social distingué à l'agriculture et ses revendications avec une certaine représentation syndicale et de la part de la société civile. La temporalité saisonnière de la contestation est liée à la période de haute lactation pour le lait de mars à avril ; à l'hiver pour les agrumes les dattes et les olives ; en été, pour les produits maraichers et les céréales surtout dans les périmètres irrigués (PPI). Les revendications révèlent des dysfonctionnements profonds des maillons des filières agroalimentaires dans les bassins de productions et des replis et des difficultés d'intégrer les réseaux de distribution des intrants et de collecte de la production dans les zones marginales en l'occurrence les zones montagnardes.

Dans ces deux phases apparaît un enjeu de grande envergure celui de la représentation et de gouvernance du monde rural et agricole qu'on se propose d'analyser dans la troisième partie.

III- Représentation et représentativité : encadrement ou récupération politique ?

Par leur fréquence et leur « radicalisation », les protestations paysannes dans la Moyenne Medjerda comme celle de Jendouba, au Nord-ouest de la Tunisie offrent une panoplie de revendications à l'observation et d'analyse socio spatiale allant du sectoriel au territorial. C'est surtout la vocation agricole avec plus de 35% de la population active (ALLOUI S. 2016) ; la dominance de la ruralité avec plus de 65% de la population de Jendouba (ODNO, Jendouba en chiffres 2018) ; les inégalités en matière de développement ; le maintien du rythme contestataire tout au long de la période concernée (2010-2020). Ce sont des facteurs entre autres qui légitiment cet intérêt particulier à ce terrain d'observation.

Les revendications, bien qu'elles ne surprennent pas les observateurs avertis (administrateurs et chercheurs académiques) sur les réalités des problèmes sur terrain, demeurent la voix des acteurs de base exprimée directement, faute de représentativité longtemps occultée par les instances paraétatiques et partisans. C'est dans les périmètres irrigués que les revendications sectorielles se manifestent clairement évoquant : la dette ; l'interruption de la distribution de l'eau ; l'anarchie des circuits de commercialisation, le rapport avec les laiteries et les industries en général ; la vulnérabilité face aux risques naturels récurrents ; l'employabilité des exploitations et la précarité du statut des agriculteurs. Bien que sectorielles, ces revendications prennent une dimension territoriale en rappelant consciemment le faible tissu industriel et des difficultés d'émergence et de consolidation de vrais bassins de production ou du climat de l'entrepreneuriat favorable au développement. Les sit-in et les protestations suscitent à plusieurs reprises les proximités sociales dans l'administration même souveraine ouvrant ainsi sur une certaine complicité ou adoption non annoncée des revendications par ces administrateurs régionaux. Cette complicité sert parfois comme « éponge » et manœuvre de négociations des rapports centre (capitale) /périphérie (région). Cette complicité de proximité sociale administrative avec les protestations traduit tout de même une désolidarisation verticale au sein de l'Etat longtemps freinée par le clientélisme politique et l'encadrement partisan au sein et en rapport à l'RCD (l'ancien parti au pouvoir dissout).

Le monde paysan en Tunisie a longtemps souffert d'un manque de représentativité, pourtant le terrain de l'agriculture a été investi tôt par le syndicalisme et depuis l'ère coloniale. Faut-il rappeler que la grève des ouvriers agricoles dans les fermes coloniales dans la Moyenne Medjerda sous l'égide de l'UGTT en 1949 a marqué un tournant dans les rapports entre la colonisation et le mouvement national tunisien. C'est cette même année de 1949 qui a vu l'émergence du premier syndicat agricole tunisien bien structuré sous le nom *d'Union générale des agriculteurs tunisiens* (UGAT), il est supplanté par *l'Union nationale des agriculteurs tunisiens* (UNAT) en 1955 et en 1995 il a adopté son nom actuel *l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche* (UTAP). Ces différentes appellations traduisent les difficultés de représentation du monde de l'agriculture. Elles traduisent de même, la volonté affichée par l'élite politique dirigeante de tout encadrer politiquement et forcer les structures sociales traditionnelles à adhérer bon gré mal gré au modèle de développement préconisé après l'indépendance en 1956 (BELHEDI A. 1992).

Après la révolution de 2011, l'UTAP en quête de légitimité a dû rompre partiellement avec le clientélisme politique d'antan ; renouveler sa légitimité et ses dirigeants et s'incliner au scrutin de ces adhérents. Il n'est pas étonnant que les élections aient renoué avec l'histoire des années

cinquante et soixante et les divisions de « droite » entre conservateurs et destouriens. La représentativité « gauche » au sein de ce syndicat agricole est insignifiante par rapport à sa présence dans l'UGTT. Il ne reste pas moins de l'UTAP est perçu comme un syndicat des « gros agriculteurs » là où le salariat ou les petits exploitants paysans sont peu représentés, mais sont contraints d'y passer pour bénéficier des subventions et des accès à l'aide de l'Etat. Naghmouchi Montassar dans son enquête sur les protestations des agriculteurs à Jendouba met en exergue le regain d'intérêt pour l'adhésion spontanée à l'organisation après la révolution et leurs participations massives aux marches auxquelles elle fait appel (Naghmouchi M. 2019). Depuis 2012, le syndicalisme agricole a vu la constitution d'un deuxième syndicat. Il s'agit du Syndicat National des Agriculteurs de Tunisie (SYNAGRI). Une instance qui reproduit les divergences et les rapports de forces au sein du syndicat mère et incarne la pluralité syndicale en effervescence en parallèle avec la pluralité partisane (plus 210 partis) et l'éclosion de la société civile (3000 associations).

Par ailleurs, la faiblesse structurale du poids du salariat agricole (13% en 1962 et 10% en 2005 selon la dernière *Enquête agricole de base*) en plus de son caractère saisonnier la présence de l'UGTT est restée faible et intéresse les fonctionnaires et techniciens qualifiés plutôt que les ouvriers. Même cette catégorie de techniciens a connu depuis les années quatre-vingt-dix l'octroi de « lots techniciens » parmi les terres domaniales favorisant leur départ massif avec un gel distingué de recrutement dans le ministère de l'Agriculture.

Excepté le volet syndical de la représentation, le regain d'intérêt au monde paysan a ouvert le champ à une diversité d'acteurs prônant tous la représentation des intérêts paysans et des territoires ruraux. On peut citer les instances paraétatiques genre GDA (Groupement de développement agricole) qui incarnent une formule adaptée à l'approche participative « imposée » par les bailleurs de fonds à la dictature de Ben Ali et qui ont du mal à surmonter leurs propres handicaps de gestion et le jeu négatif de proximité (ALLOUI S. 2016). Les ONG internationales ont investi tôt le terrain du monde rural, leur marge d'intervention émanait surtout de leur capacité à répondre à la logique de la « chasse à l'aide internationale » et leur discours apolitique. On peut ajouter le tissu associatif de la société civile qui s'intéresse aux causes de développement, mais les faibles moyens mis à leur disposition et la prédominance de l'approche caritative ainsi que les soupçons de complicité avec le terrorisme et les manipulations politiques partisans ont tous freiné leurs degrés d'encadrement du monde paysan. Des centaines d'associations ont été condamnées vite à la cessation d'activité faute de financiarisation ou l'inhibition fictive d'activité après 2014 sous pression des clivages politiques.

En somme, la représentation du monde paysan reste éclatée et les syndicats tendent à faire du lobbying sans une réelle solidarité de corps telle qu'apparaît dans d'autres professions. En fait, la représentation du monde agricole en Tunisie comme ailleurs traduit l'évolution différentielle des exploitations, des espaces et des filières et n'arrive plus à freiner la tendance généralisée d'une « dépaysonisation rapide des campagnes » qui, selon Laurent Delcourt, est « *principalement la conséquence de politiques économiques volontaristes et de stratégies de développement assumées, peu soucieuses du sort des petits producteurs familiaux, voire même franchement hostiles au monde paysan* » (DELCOURT L. 2010). En Tunisie, le phénomène de dépaysonisation tel que décrit par Araghi Farchad A. en 1995 reste encore freiné par un phénomène de retour migratoire et des difficultés de chômage faisant stimuler la fonction de refuge de l'agriculture, même si dans le contexte de la mondialisation et l'ouverture des marchés, la petite paysannerie semble être peu armée, moins couverte face aux aléas et vouée au départ ou à plus de marginalité.

« l'ONGénisation » et l'émergence d'initiatives internationales pour défendre la cause paysanne à la manière de « La Via Campesina » ou le Mouvement paysan international initié en Amérique Latine a conduit récemment tout de même à l'adoption d'une déclaration des droits des paysans par l'ONU le 17 décembre 2018. En Tunisie, encore, des voix s'élèvent pour contester les négociations de l'ALECA avec l'Union Européenne entamée en 2014 et elles ont « réussi » à freiner les négociations ou les repenser en termes de procédures et d'échéances.

Le mécontentement remonte, toutefois, les élections législatives, présidentielles et municipales successives depuis 2011 semblent bien exprimer un comportement électoral des paysans plutôt « conservateur » avec des variations dans la carte électorale. Sur cette carte électorale nationale on dispose d'une étude récente exhaustive (Gana A. et al. 2016) qui a révélé à partir de l'analyse des scrutins de 2011 et 2014 trois traits majeurs à savoir : l'opposition territoriale centre/périphérie entre régions de l'intérieur et l'espace métropolitain littoral ; des territorialités de vote à l'échelle régionale et des fractures au sein de l'espace métropolitain. Les régions à dominante rurale et agricole (Nord-ouest et Centre-ouest) sont marquées par un faible taux de participation et l'importance d'un comportement de vote privilégiant « des listes sans envergure nationale » ou plutôt localiste avec une extrême atomisation. Lors des élections de 2014 et même de 2019 le Nord-ouest, région périphérique et en mal de développement, a voté nettement en faveur des partis issus en majorité des élites et notables de l'ancien parti au pouvoir (RCD) comme Nida ou le PDL.

La thèse du « Fellah défenseur du trône » de Remy LEVEAU, à référence territoriale marocaine, peut-elle expliquer ce comportement électoral conservateur dans le contexte tunisien et qui va semble-t-il contrecourant avec la révolution qui a discrédité les anciens notables et les élites politiques locales et régionales ? Si cette thèse s'applique au contexte marocain c'est que l'État dans ce pays maghrébin n'a pas touché au fond les structures agraires anciennes et a préservé des alliances avec les notables du monde rural. En revanche, en Tunisie, la période collectiviste des années soixante a contribué à saper la base du pouvoir économique de l'ancienne bourgeoisie agraire et à diluer les structures tribales au nom de la solidarité nationale (BELHEDI A 1992). Depuis, c'est le clientélisme politique qui l'emporte et façonne le monde rural. Les paysans confinés au repli sur soi face à l'incertitude semblent chercher le « refuge » dans l'État et auprès des élites qui s'y identifient et perdaient totalement leur autonomie relative ancestrale. L'historien américain Michael C. Behrendt se demande « pourquoi les pauvres votent-ils contre leurs intérêts ? » (Behrendt Michael 2012), et reprend l'idée des deux économistes I. Kuziemko et M.I. Norton selon laquelle : « les hommes sont motivés moins par un désir de réussir que par une crainte d'échouer complètement ». Un phénomène baptisé « peur de la dernière place » (« *last place aversion* »). Quoi qu'il en soit, les paysans tunisiens ont « réussi » à briser leur marginalité et leur « invisibilité » et faire entendre leurs voix directement ou via leurs structures de représentation même atomisées et récupérées politiquement et ont acquis de nouveaux alliés.

Conclusion

Au terme de l'analyse, s'il est encore tôt de dresser un bilan exhaustif des processus contestataires d'origine rurale affirmée et de leur portée territoriale, mais il est néanmoins possible de constater qu'ils ont révélé l'ampleur de la fracture socio spatiale et l'emboîtement d'échelle de la marginalité paysanne tunisienne sociale et territoriale. Nous avons essayé d'analyser le caractère multidimensionnel de la marginalité paysanne en Tunisie. Une marginalité à la fois sociale et territoriale qui révèle l'essoufflement du modèle de développement préconisé depuis l'indépendance et compromis par des handicaps structurels et par le retournement de conjoncture tribulaire du choix d'insertion dans la mondialisation ; les limites du développement régional et le

creusement des écarts entre classes sociales et entre régions. Ces inégalités devenues insupportables ; inacceptables et perçues comme injustes ont été à la source des événements en chaine appelés « Révolution tunisienne ». Le sort des paysans et des ruraux ainsi que les marginaux urbains d'origine rurale en majorité et entassés dans les cités pauvres se présente comme un vrai défi devant les nouvelles élites politiques qui s'alternent au pouvoir. Un constat largement partagé est que le politique ; « la focalisation du débat sur le clivage culturel » et le juridisme ont « confisqué le social » (Choukri Hamed 2016) ou du moins l'occulté et le relégué en position refoulée. Et, même avec l'adoption d'une Constitution, en 2014, qui insiste sur les droits de l'homme, y compris les droits environnementaux comme le droit à l'eau, et l'adoption de « la discrimination positive » comme instrument juridique qui favorise les régions intérieures ainsi que la décentralisation, et c'est déjà un acquis, le renversement des tendances lourdes reste peu significatif sur le plan économique, social et régional. Toutefois, des mutations d'envergure territoriale lentes sont à mentionner : Après des mouvements d'occupation des terres domaniales suite à la révolution depuis 2011 et la récupération des terres tardive par l'État par exemple à Jendouba, Kairouan et Siliana, des arrangements et des compromis ont vu le jour vers une meilleure transparence dans la location des fermes domaniales ; une intégration de la population de proximité par l'embauche avec des régularisations des statuts et des droits dans les fermes et une adoption de loi de l'économie sociale et solidaire en 17 Juin 2020 par le parlement. Cette dernière mesure est présentée comme un avatar à l'appropriation de la terre privative et étatique. Le cas des oasis de *Jemna* au sud est très éloquent (Jouili M. et Elloumi Md. 2021 ; Kerrou Md. 2022). La décentralisation par la généralisation du système communal depuis 2016 pour intégrer les espaces ruraux et la démocratisation des encadrements et des représentations ouvrent des pistes de « dé-marginalisation » et une meilleure réappropriation de l'espace. Cependant, cette nouvelle gouvernance territoriale se heurte à de multiples contraintes en rapports directs avec les difficultés financières, des résistances des anciennes structures administratives peu enthousiastes au changement et des difficultés de transition démocratique encourus.

Bibliographie :

- ALOUI Sofien, (2016), Irrigation et territoire : Les enjeux de l'aménagement hydro agricole dans la plaine de Jendouba au Nord-Ouest de la Tunisie. Thèse de doctorat en géographie. Faculté des lettres et sciences humaines de Sfax. (En arabe)
- ARGHI F.A. 1995, "Global depaesanization 1945-1990" in: The Sociological Quarterly, Volume 36, Number 2, pages 337-368.
- AUCLAIR L. et al. 2006, Le retour des paysans ? À l'heure du développement durable. IRD / Édisud . 360p
- AYEB H.,2014 « Géographie sociale et géopolitique de la révolution tunisienne : la révolution de l'Alfa » in : Maghreb – Machrek 2011/4 (N° 210) pp 61-77
- BEHRENT M.,2012, « Pourquoi les pauvres votent-ils contre leurs intérêts ?" in : Sciences Humaines. Avril.
- BELHEDI A., 1992, Société et espace en Tunisie. PUT. Tunis.
- BELHEDI A., 2012, La fracture territoriale, Wassiti éditions Tunis.
- BLANC P., 2007« Le pain, la terre et l'eau : sujets de révolte en Méditerranée », Les notes d'analyse du CIHEAM, N° 28, novembre 2007.
- CAMAU M. et VAIREL F. (dir.),2015, Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe, Presses de l'université de Montréal, 509 p.
- DAOUD A., 2011 « La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire », EchoGéo [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 23 septembre.
- DELCOURT L., 2010, L'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre. De la terre aux aliments, des valeurs aux règles, Jun 2010, Nantes, France.
- DUPUY C. et TORRE A. 1998, « Liens de proximité et relations de confiances : Le cas des regroupements localisés de producteurs dans le domaine alimentaire » in Bellet M., Kirat Th., Largeron-Letono C., (eds), Proximités : approches multiformes. Paris, éditions Hermès.
- ELLOUMI M., 2013 « Trois ans après : retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne », Confluences Méditerranée 2013/4 (N° 87), p. 193-203.
- ELLOUMI M., 2018, Tunisie : Agriculture le développement compromis. Editions Nirvana, Tunis. 84p.
- **GAMMAR A.2019**, « Dynamiques rurales et conservation forestière dans le Nord de la Tunisie », *Revue de géographie alpine* , 107-3 | 2019,
- GANA A, 2013 « Aux origines rurales et agricoles de la Révolution tunisienne » in : Maghreb – Machrek 2013/1 (N° 215) pp 57-80.
- GANA A., 2015, « Protestations et mobilisations paysannes en Égypte : des voix qui comptent ? » *Revue Tiers-Monde* 222(2) :67 · January.
- GANA A. et MAROUEEN T, 2019 « Mobilisations foncières en Tunisie : révélateur des paradoxes de l'après "révolution" », in *Confluences Méditerranée*, vol. 108, no 1, 2019, p. 31 – 46.
- GANA A. et VAN HAMME G. (dir.) 2016, *Élections et territoires en Tunisie Enseignements des scrutins post-révolution (2011-2014)*. IRM- KHARTHALA. 235p.

- HANAFI A. (ed), 2021, Les espaces difficiles en Méditerranée : Approches géographiques. Actes du 9ème colloque du département de géographie. Fac. des Lettres des Arts et des humanités de Manouba. 456p.
- HMED Ch. 2016. « Au-delà de l'exception tunisienne : les failles et les risques du processus révolutionnaire » [Pouvoirs 2016/1 \(N° 156\)](#), pages 137 à 147
- INS et BM, 2020, Carte de la pauvreté en Tunisie. Tunis. 111p.
- INS, 2021, Estimation du produit intérieur brut au niveau des grandes régions : principales régions. Tunis. 15p.
- INS, RGPH 2004 et 2014.
- JOUILI M. et ELLOUMI M, 2021, « Les terres domaniales peuvent-elles constituer un outil de développement territorial ? Le cas des oasis du Sud tunisien », Cahiers de la Méditerranée, 102.
- KERROU M., 2022, Jemna l'oasis de la révolution, CERES éditions.
- LEVEAU Remy, (1985), Fellah marocain défenseur du trône. Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques. 320p.
- NAGHMOUCHI M. 2019, Les protestations des agriculteurs à Jendouba : le tracteur du champ agricole au champ protestataire, une approche ethnographique. Les cahiers du FTDES N°2 juillet. Tunis. Pp 269-286. (En arabe).
- TIZAOUI H. ,2020, *Pour un nouveau paradigme du développement régional en Tunisie*, Pas de développement régional sans industrie (étude de géographie économique et sociale), Arabesque éditions. Tunis.